## Mise en conformité de la STEP de Montignez

## Décompte final

Crédit voté en assemblée communale le 12 février 2020	fr.	212'350.00
Travaux et honoraires de l'ingénieur	fr.	190'017.44
Différence	fr.	-22'332.56
A consolider	fr.	190'017.44

Crédit consolidé en assemblée communale du 3 mai 2023

03.05.2023 / mce